



"Preparing midwives for the future — Belgium's French-speaking experience"

Ana Hernandez

Midwifery Lecturer MSc Joint Action Conference - February 2016







Presentation plan



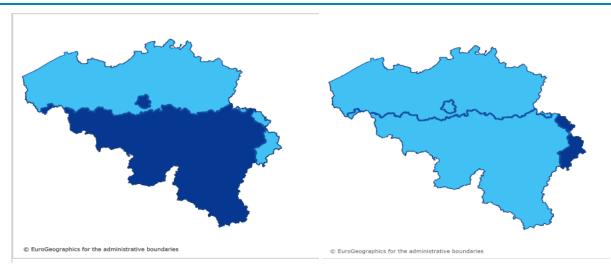
- Midwifery program evolution French speaking Belgium
- Midwifery program and legal context
- Skills for midwifery practice
- Midwifery Skills: what does the Midwifery Lecturer's working group say?
- Perspectives for the future







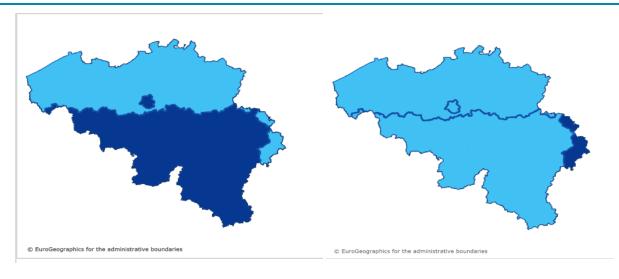


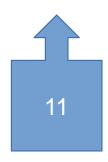








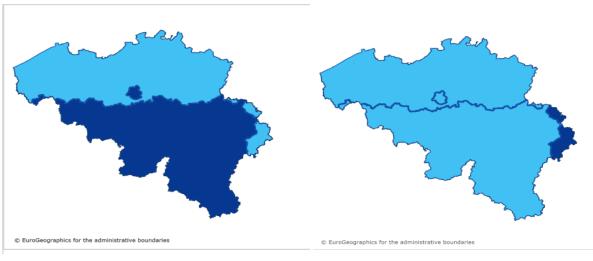


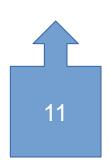


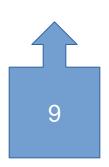


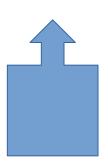








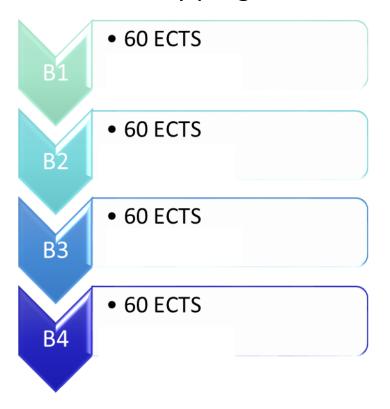




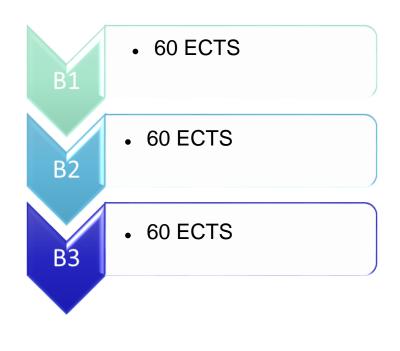




French speaking bachelor midwifery program



Dutch speaking bachelor midwifery program







- 1818: 5 months of training
- 1884: Law on direct-entry Midwifery program:
 - 2 years practical and theoretical program.
 - To participate at least at 50 births.
 - Access: writing and reading skills, 18 years old, good behavior.





- 1924: midwifery program with at least 2 years of nursing studies or nursing diploma
- 1957: Nursing diploma is compulsory to access midwifery training (1 year)
- 1994: direct-entry program is possible again :
 - 4 years in the French speaking community and
 - 3 years in the Dutch speaking community





Midwifery profession: legal context

- Professional legal context 1962, 1967 and 1991
- Midwife profession is described in the health professions' law in 2006 (Law 10th May 2015 before law N°78 10th November 1967)
- New competencies announcement: Drugs prescription, pelvic floor exercises, ultrasound-Scan
- Modifications in 2007 and 2013





Legal context and midwifery program consequences

FEDERALE OVERHEIDSDIENST VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
FN LEEFMILIEU

I 2006 | 5217 | IC | 2006 /223861 | F 2006 | 5217 | IC | 2006 /223861

13 DECEMBER 2006

Wet houdende diverse bepalingen betreffende gezondheid (1)

ALBERT II, Koning der Belgen,

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen. Onze Groet.

De Kamers hebben aangenomen en Wij bekrachtigen hetgeen volgt:

TITEL I. — Algemene bepaling

Artikel 1. Deze wet regelt een aangelegenheid als bedoeld in artikel 78 van de Grondwet.

TITEL II. — Volksgezondheid

- HOOFDSTUK I. Wijzigingen van het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen, wat de vroedvrouwen betreft
- Art. 2. In artikel 2 van het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen, gewijzigd bij de wetten van 10 augustus 2001 en 2 augustus 2002, worden de volgende wijzigingen aangebracht:
 - 1° in § 1, vervallen de woorden "§ 1 of § 2";
 - 2° § 2 wordt vervangen als volgt:
- « § 2. In afwijking van § 1, zijn de houders van de beroepstitel van vroedvrouw erkend overeenkomstig artikel 21*noviesdecies*, ertoe gemachtigd de praktijk van de normale bevallingen te doen, voor zover zij voldoen aan de voorwaarden bedoeld in artikel 7.

106 5217 [C 2006

13 DECEMBRE 2006

SERVICE PUBLIC FEDERAL SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Loi portant dispositions diverses en matière de santé (1)

ALBERT II, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

TITRE I^{er}. — Disposition générale

Article 1^{er}. La présente loi règle une matière visée à l'article 78 de la Constitution.

TITRE II. — Santé publique

- CHAPITRE I^{er}. Modifications de l'arrêté royal n 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, en ce qui concerne les sages-femmes
- Art. 2. Dans l'article 2 de l'arrêté royal n 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de santé, modifié par les lois des 10 août 2001 et 2 août 2002, sont apportées les modifications suivantes :
 - 1° dans le § 1er, les mots "§ 1er ou § 2" sont supprimés;
 - 2° le § 2 est remplacé par la disposition suivante :
- « § 2. Par dérogation au § 1^{er}, les titulaires du titre professionnel de sage-femme agréés conformément à l'article 21*noviesdecies*, sont autorisés à exercer la pratique des accouchements eutociques, sous réserve de satisfaire aux conditions visées à l'article 7.



service public fédéral

femme belge

SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

uitvoeren van bekkenbodemreëducatie

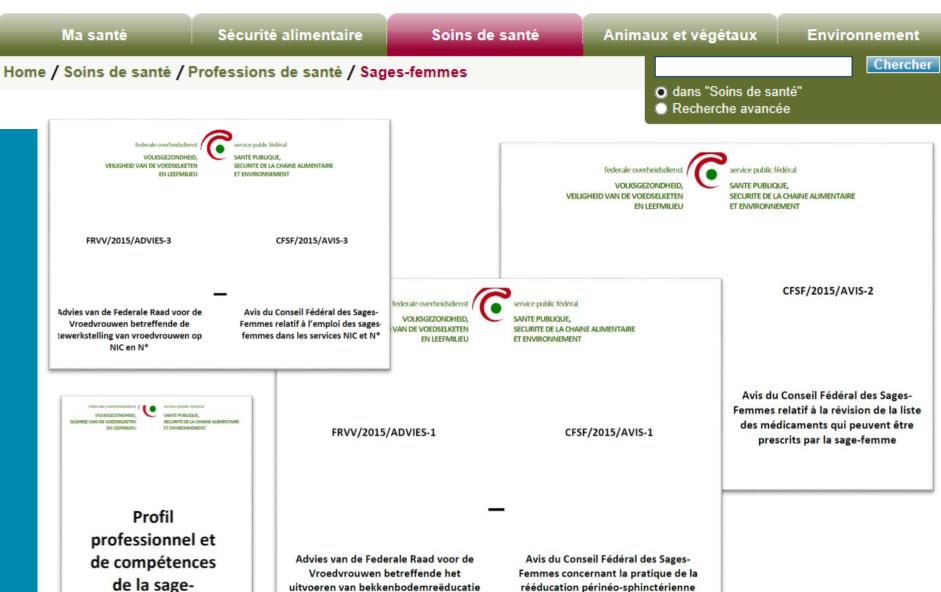












rééducation périnéo-sphinctérienne





FEDERALE RAAD VOOR DE VROEDVROUWEN Werkgroep: "Medicatie"		CONSEIL FEDERAL DES SAGES-FEMMES Groupe de travail: "Médicaments"
FRVR/2008/ADVIES 2	22/04/2008	CFSF/2008/AVIS 2

Les modalités et les critères de qualification particulière permettant au titulaire du titre professionnel de sage-femme de prescrire des médicaments.

I. Contenu





AVIS DE LA COMMISSION CHARGEE DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE FORMATION DES SAGES-FEMMES ET DE PRESCRIPTION AUTONOME (AVIS 2008)

Deuxième avis approuvé par l'Académie royale de médecine de Belgique en sa séance du 26 janvier 2008.

AVIS DE LA COMMISSION CHARGEE DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE FORMATION DES SAGES-FEMMES ET DE PRESCRIPTION AUTONOME





FEDERALE OVERHEIDSDIENST VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU

SERVICE PUBLIC FEDERAL SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

2013/24453]

15 DECEMBER 2013. — Koninklijk besluit tot bepaling van de

15 DECEMBRE 2013. — Arrêté royal fixant les modalités et les critères de qualification particulière permettant au titulaire du titre professionnel de sage-femme de prescrire des médicaments

FILIP, Koning der Belgen,

geneesmiddelen voor te schrijven

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet.

nadere regels en de bijzondere kwalificatiecriteria die de houder

van de beroepstitel van vroedvrouw de mogelijkheid geven

Gelet op het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen, artikel 21*octiesdecies*, § 3, eerste lid, ingevoegd bij de wet van 13 december 2006:

Gelet op het advies van de Federale Raad voor Vroedvrouwen, gegeven op 22 april 2008;

Gelet op de adviezen van de Inspecteur van Financiën, gegeven op 29 juli 2013 en 28 augustus 2013;

Gelet op advies nr. 54.201/2 van de Raad van State, gegeven op 23 oktober 2013, met toepassing van artikel 84, § 1, eerste lid, 1°, van de wetten op de Raad van State, gecoördineerd op 12 januari 1973;

Op de voordracht van de Minister van Volksgezondheid,

Hebben Wij besloten en besluiten Wij:

Artikel 1. § 1. Zijn alleen ertoe gemachtigd om de geneesmiddelen autonoom voor te schrijven die in artikel 21octiesdecies, § 3, lid 2 van het koninklijk besluit nr. 78 van 10 november 1967 betreffende de uitoefening van de gezondheidszorgberoepen bedoeld zijn, de personen die houder zijn van de beroepstitel van vroedvrouw overeenkomstig artikel 21noviesdecies van hetzelfde besluit, en voor dewelke het programma van de opleiding tot vroedvrouw omvat:

een opleidingsonderdeel algemene farmacologie,

PHILIPPE, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, l'article 21octiesdecies, § 3, 1^{er} alinéa, inséré par la loi du 13 décembre 2006;

Vu l'avis du Conseil fédéral des sages-femmes, donné les 22 avril 2008;

Vu les avis des Inspecteur des Finances, donnés les 29 juillet 2013 et 28 août 2013;

Vu l'avis n° 54.201/2 du Conseil d'Etat, donné le 23 octobre 2013, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1°, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Sur la proposition de la Ministre de la Santé publique,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. § 1^{er}. Seules sont autorisées à rédiger de manière autonome les prescriptions médicamenteuses visées à l'article 21octies-decies, § 3, alinéa 2 de l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, les personnes qui sont porteuses du titre professionnel de sage-femme visé à l'article 21novies-decies du même arrêté, et pour lesquelles le programme de la formation de sage-femme comporte :

une unité d'enseignement de pharmacologie générale,





15 DECEMBRE 2013. - Arrêté royal fixant les modalités et les critères de qualification particulière permettant au titulaire du titre professionnel de sage-femme de prescrire des médicaments

Article <u>1er</u>. § 1er. Seules sont autorisées à rédiger de manière autonome les prescriptions médicamenteuses visées à l'article 21octiesdecies, § 3, alinéa 2 de l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, les personnes qui sont porteuses du titre professionnel de sage-femme visé à l'article 21noviesdecies du même arrêté, et pour lesquelles le programme de la formation de sage-femme comporte :

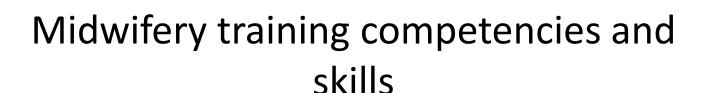
- une unité d'enseignement de pharmacologie générale,
- une unité d'enseignement de minimum 30 heures effectives, correspondant à 3 crédits ECTS, de pharmacologie appliquée spécialisée en rapport avec l'activité professionnelle spécifique de sage-femme et la liste des médicaments que les sagesfemmes ont le droit de prescrire de manière autonome, et
- une unité d'enseignement de tératologie et
- une unité d'enseignement de toxicologie.





Liste des prescriptions médicamenteuses pouvant être rédigées de manière autonome par les sages-femmes dans le cadre du suivi de la grossesse normale, de la pratique des accouchements eutociques et des soins aux nouveau-nés bien portants dans ou en dehors d'un hôpital Liste des médicaments 1 – Prescriptions dans le cadre de la grossesse normale
1 – Prescriptions dans le cadre de la grossesse normale
cide folique 0,4 mg ou 4 mg sous forme de spécialité ou de préparation magistrale : prévention
primaire ou secondaire des défauts de fermeture du tube neural.
initialité du sécondaire des défauts de l'enhetaire du tabé licural.
Netoclopramide : comprimés de 10 ou 20 mg (retard), sirop de 5 mg/ml : antiémétique.
'aracétamol comprimés de 500 mg : analgésique, antipyrétique.
crèmes vaginales anti-infectieuses et comprimés-dépôts : traitement local des infections vaginales
ymptomatiques.









ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT et de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE Direction générale de l'Enseignement non obligatoire Conseil Général des Hautes Ecoles

CONSEIL SUPERIEUR PARAMEDICAL

Nouvelle description des formations – compétences Type court : section sage-femme



Midwifery training competencies and skills

























INTERNATIONAL CONFEDERATION OF MIDWIVES

Essential competencies for basic midwifery practice



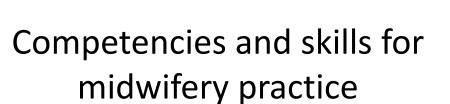




Key midwifery concepts:

- Partnership with the woman
- Respect for human dignity
- Advocacy for women
- Cultural sensitivity
- A focus on health promotion
- Advocacy for normal physiological labour and birth







Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

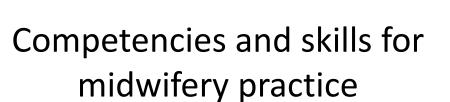
Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women







Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women





Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women





Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women





Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.

Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.

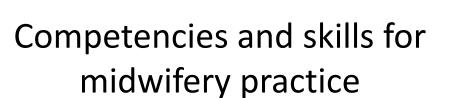
Antenatal care to maximize health during pregnancy

Care during labour and birth, and handle selected emergency situations

Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women



age.





Knowledge and skills from obstetrics, neonatology, the social sciences, public health and ethics that form the basis of high quality, culturally relevant, appropriate care for women, newborns, and childbearing families.
Health education and services to all in the community in order to promote healthy family life, planned pregnancies and positive parenting.
Antenatal care to maximize health during pregnancy
Care during labour and birth, and handle selected emergency situations
Midwives provide comprehensive, high quality, culturally sensitive postpartum care for women





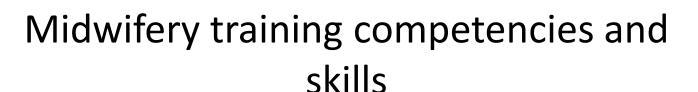
SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Profil professionnel

de la sage-femme en Belgique











ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT et de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE Direction générale de l'Enseignement non obligatoire Conseil Général des Hautes Ecoles

CONSEIL SUPERIEUR PARAMEDICAL

Nouvelle description des formations – compétences Type court : section sage-femme



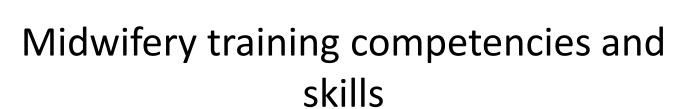


Midwifery training competencies and skills

Compétences	Capacités
S'impliquer dans sa formation	Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis
et dans la construction de son	professionnels
identité professionnelle	Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
	Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
	Construire son projet professionnel
	Adopter un comportement responsable et citoyen
	Exercer son raisonnement scientifique
Prendre en compte les	Respecter la déontologie propre à la profession
dimensions déontologiques,	Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
éthiques, légales et réglementaires	Respecter la législation et les réglementations
Gérer (ou participer à la	Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les
gestion) les ressources	objectifs définis
humaines, matérielles et	Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
administratives	Participer à la démarche qualité
	Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Joint Action conference - Varna







Poser un diagnostic pré, péri	Sélectionner les informations à partir des sources de recueil adéquat						
et post-natal	Réaliser un examen clinique adapté à la situation						
	Identifier le caractère physiologique ou pathologique de la situation						
Décider des stratégies en lien	Déterminer les conduites à tenir de manière autonome ou en collaboration						
avec le ou les diagnostics	dont les prescriptions autorisées						
posés	Evaluer et réajuster les conduites à tenir						
Assurer une communication	Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes						
professionnelle	Utiliser les outils de communication existants						
	Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire						
	Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré						
Mettre en œuvre des	Préparer le soin						
prestations de soins généraux,	Pratiquer l'accouchement eutocique et exécuter les soins requis à la mère et						
spécifiques et obstétricaux	au nouveau né lors de la naissance et pendant le post-partum						
	Exécuter les prestations en respectant les protocoles en vigueur et les règles						
	de bonne pratique						
	Evaluer les résultats de ses prestations de soins						
	Réaliser une démarche de promotion et d'éducation à la santé génésique,						
	individuelle et collective						



vinci competencies and skills framework













- Simpliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
- Perliciper activement au développement de ses apprentissages.
 Contribuer au compagnismage par
- Développer son identité
 professionnelle
- Prendre en compte les dimensions décritologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - Respecter la législation, les réglementations, la déordologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession
 - * Pratiquer une démarche éthique
- Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative
- Planifier son travell en tenant compte des situations et des impératifis organisationnels
- Collaborer avec les dill'érents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à la démarche qualité
- Réaliser une démarche clinique globale (de diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pris, per et postnatale
- Rechercher les informations à partir des diverses sources de données
- Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec letal diagnostical posital (et/ou) à confirmer
- Exoluer et néajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et postnataile et prodiquer les soins généraux, spécifiques et obstitéticats requis
 - Préparer et esécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
 - Assurer le suivi des prestations
 Lechniques
- Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective
 - Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
 - Conceeir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
 - Mettre en œuvre les interventions
 Exeluer et réajuster le processus et/ou les stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
- Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnell
- Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- Utilisar les techniques de communication adaptées au conteste rencontré
- * Développer la relation d'aide
- Occupitualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes
- Gévelopper une réflexion sur se pratique en vue de l'armétioner sur base des données probantes.
- Fonder sa pratique sur les données probentes.

Midwifery competencies and skills



- Eight main skills or competencies and twenty two abilities (1):
 - Get involved in the training and in the construction of their professional identity
 - Taking into account the ethical, legal and regulatory dimensions
 - Participate in managing human, material and administrative resources
 - Conduct a comprehensive midwifery care process (assessment, diagnosis and intervention and support strategies) in the preconception, pre, per- and postnatal period





- Simpliquer dans sa formation et dans la construction de sen identité professionnelle
- Participer ad iversent au développement de ses apprentissages
 Contribuer au compagnemage par
- Développer son identité
 professionnelle
- Prendre en compte les dimensions décrétologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - Respecter la législation, les réglementations, la déortologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession
 - * Pratiquer une démarche éthique
- Participer à la gestion homaine, matérielle et administrative
- Planifier son travail en tenent compte des situations et des impératific organisationnels
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à la démarche qualité
- Réaliser une démarche clinique globale (de diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle.

pré, per et postnutale

- Rechercher les informations à partir des diverses sources de données
- Poser et/ou perticiper à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec lefs! d'agnostics! posais à l'et/oul à confirmer
- Exoluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux reguls
 - Préparer el esécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
 - Assurer le suivi des prestations ladrisques
- Réaliser une démanche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective
- Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public côte
- Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
 Mettre en pouvez les interventions
- Explorer et nisquister le processus et/ou les stratigies mises en asuere durant et après l'intervention.
- Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel
- Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- Utilisar les techniques de communication adaptées au conteste rencontré
- + Davelopper la relation d'aide
- Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes
- Développer une réflexion sur se pratique en vue de l'armétioner sur base des données probandes.
- Fonder sa pratique sur les données probentes.

Midwifery competencies and skills



- Eight main skills or competencies and twenty two abilities (2):
 - Perform technical actions and provide general, specific and obstetric care as required
 - Health promotion and education for individuals and groups
 - Professional communication with the client/patient and professionals
 - Conceptualize a scientific research process in the midwifery area









EN SITUATION DE **SIMULATION** ET/OU EN **MILIEU HOSPITALIER** ET/OU **EXTRA-HOSPITALIER** :

présenter u ne pathologie

pré, per, postnatale

pour l'un et/ou l'autre.

L'accompagnement peut

commencer dès l'accueil et

concerne le suivi du travail.

l'accouchement jusqu'à

enfant.

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psychiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en néonatologie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
SITUATIONS INI	TIALES	,	,	,	,	,		
L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une situation courante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessite un soin aseptique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi pernatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du postpartum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un l'arge public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	
SITUATIONS INTERMÉDIAIRES								
		L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son	L'étudiant assure le suivi pernatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes,			

et/ou l'autre pouvant

pré, per, postnatale. Le

suivi peut commencer

retour de couches. Cet

présenter une pathologie

dès la délivrance jusqu'au

accompagnement inclut la

des couples et/ou

des familles dans

leur contexte socio

concerne les périodes

préconceptionnelle, pré.

environnemental.

Cette action









EN SITUATION DE **SIMULATION** ET/OU EN **MILIEU HOSPITALIER** ET/OU **EXTRA-HOSPITALIER** :

pour l'un et/ou l'autre.

L'accompagnement peut

commencer dès l'accueil et

concerne le suivi du travail.

l'accouchement jusqu'à

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psy chiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en né onatologie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
STITUATIONS INT	ITALES							
L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une stuation courante stable. Ce demier peut être appareillé et nécessile un soin a septique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi pernatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du postpartum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un l'arge public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé	
SITUATIONS INT	FDMÉNIAIDES							
JITOATIONS IN I	ENTEDIATRES	L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi pernatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans			

pré, per, postnatale. Le

suivi peut commencer

retour de couches. Cet

dès la délivrance jusqu'au

accompagnement inclut la

leur cantexte socio

environnemental.

concerne les périodes

préconceptionnelle, pré.

Cette action









EN SITUATION DE **SIMULATION** ET/OU EN **MILIEU HOSPITALIER** ET/OU **EXTRA-HOSPITALIER** :

L'accompagnement peut

l'accouchement jusqu'à

commencer dès l'accueil et

concerne le suivi du travail.

Soins généraux aux adultes	Soins en santé mentale et psychiatrie	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en né onatologie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire conscient, dans une stuation cour ante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessile un soin a septique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudiant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant s'initie au suivi pernatal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concerner l'accueil, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du postpartum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant.	L'étudiant assure une action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un l'arge public.	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	
SITUATIONS INT	ERMÉDIAIRES	L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudiant assure le suivi pernatal d'une parturiente et de son ou ses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou l'autre.	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le	L'étudiant assure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans leur contexte socio			

suivi peut commencer

retour de couches. Cet

dès la délivrance jusqu'au

accompagnement inclut la

environnemental.

concerne les périodes

préconceptionnelle, pré.

Cette action

Soins généraux aux adultes	Soins en santé ment ale et psychiatri e	Santé préconceptionnelle et prénatale	Naissance	Santé postnatale	Promotion de la santé	Soins en situation de grossesse à haut risque	Soins en néonatologie	Soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs
SITUATIONS INIT	TIALES							
L'étudiant prend soin d'unbénéficiaire conscient, dans une situation courante stable. Ce dernier peut être appareillé et nécessite un soin aseptique. Il se mobilise éventuellement avec aide et est exempt de précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale ou de troubles de l'adaptation.	L'étudant s'initie au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudant s'initie au suivi pematal d'une parturiente et de son enfant à naître. Le contexte est présumé eutocique. L'accompagnement peut concemer l'accuei, le suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-partumimmédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatai d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi peut commencer dès la d'divrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant	L'étudant assureune action de communication relative à la promotion de la santé y compris la santé reproductive destinée à un large public	L'étudiant prend soin d'une gestante présentant une ou des pathologies générales et/ou obstétricales et/ou fœtales dans un contexte stable.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né présentant un problème de santé stable et appareillé.	
SITUATIONS INT	EDMÉDIAIDES							
		L'étudiant collabore au suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudant assurele suivi pematal d'une parturiente d' deson ouses enfant(s) à naître. Le contexte peut présenter une pathologie pré, per, postnatale pour l'un dt/ou l'autre. L'accompagnement peut commencer dès l'accueil et concernelle suivi du travail, l'accouchement jusqu'à la fin du post-parturn immédat	L'étudiant assure le suivi postnatal d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la d'divrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation de l'enfant	L'étudant assureune démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire des femmes, des couples et/ou des familles dans leur contexte socio environnemental. Cette action concerne les périodes préconceptionnelle, pré, per et postnatale.			
SITUATIONS FIN L'étudiant prend soind'un bénéficiaire appareillé, conscient ou non dans une situation instable et/ou nécessitant des précautions additionnelles.	L'étudiant prend soin d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie mentale et/ou de troubles de l'adaptation à l'ajustement parental	L'étudiant assurelle suivi préconceptionnel et/ou prénatal d'une femme et de son enfant.	L'étudant assure le suivi pernatal de plusieurs parturientes et deleur(s) enfant(s) à naître. Le conteste peut présenter une urgence foeto-matemélle et une pathologie pré, per, postnatale pour l'un et/ou fautre. L'accompagnement peut commencer dès faccueil et concerne le suivi de travail, l'accouch ement jusqu'à la fin du post- partum immédiat.	L'étudiant assure le suivi postnatal de plusieurs dyades mère/enfant dans leur contexte familial, l'un et/ou l'autre pouvant présenter une pathologie pré, per, postnatale. Le suivi peut commencer dès la délivrance jusqu'au retour de couches. Cet accompagnement inclut la guidance de l'alimentation des enfants.	L'étudiant as sure une démarche de prévention primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire des femmes, des couples et/ou des familles présentant des vulnérabilités dans leur contexte socio-environnemental. Cette démarche concerne les périodes préconceptionnelle, pré, per et postnatale.	L'étudiant prend soin d'une ou plusieurs gestantes présentant une ou des path diogies générales et/ou obstétricales et/ou foetales.	L'étudiant prend soin d'un nouveau-né appareillé présentant un problème de santé pouvant néces siter des soins intensifs.	L'étudiant accompagne une femme, un nouveau-né et leur famille dans un processus de fin de vie.



Midwifery competencies and skills



TREIZE CRITÈRES permettent de déterminer les qualités attendues de l'étudiant pour chaque capacité en fonction du niveau de formation :

- analyse critique
- anticipation
- approche holistique
- assertivité.
- créativité
- efficience
- empathie
- exactitude
- exhaustivité
- réactivité
- respect de la personne
- responsabilité
- sécurité

Le référentiel de compétences intégré est accompagné des documents d'évaluation propres à chaque Haute École, spécifiant le choix des critères et de leurs indicateurs.

Expected qualities of the future midwife:

- Critical thinking
- Anticipation
- Holistic approach
- Assertivity
- Creativity
- Efficacy
- Empathy

- Accuracy
- Completeness
- Reactivity
- Respect
- Responsibility
- Security



Perspectives for the future



- EU directive implementation : midwifery program consequences
- Mobility between midwifery colleges
- Workforce education: population ageing consequences in midwifery needs and competencies
- Less doctors, more midwives ? Which competencies ?
- Colleges founding and midwives workforce national and EU needs









Ana Hernandez ana.hernandez@vinci.be Joint Action Conference - February 2016

Thank you!







"Preparing the midwives for the future of the job - the Belgian French-speaking experience"

Ana Hernandez

Midwifery Lecturer MSc Joint Action Conference 19th February 2016









Midwifery associations and partners















